

Vie Protection Sun Life avec participation et Vie Capitalisation Sun Life avec participation

VUE D'ENSEMBLE DES PRODUITS

CARACTÉRISTIQUES

	Vie Protection Sun Life avec participation	Vie Capitalisation Sun Life avec participation
Marchés cibles	<p>Ce produit pourrait convenir aux clients qui veulent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une couverture permanente avec participation à prix abordable qui offre des garanties, de la souplesse et des occasions de croissance • une protection pour leur patrimoine • la possibilité d'une croissance à long terme, et avantageuse sur le plan fiscal, de la valeur de rachat • des façons d'améliorer leur revenu disponible à la retraite 	<p>Ce produit pourrait convenir aux clients qui veulent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des valeurs de rachat dans les premières années du contrat avec les avantages d'une croissance à long terme • une protection pour leur entreprise avec l'avantage que procurent des valeurs de rachat élevées dans les premières années du contrat conjuguées à la souplesse des primes <p>Ce produit pourrait convenir aux personnes qui approchent de la retraite et qui veulent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une protection pour leur patrimoine avec des valeurs de rachat accessibles à toutes les étapes de leur vie
Options pour les périodes de paiement garanties et âge à l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement à vie • Paiement jusqu'à 65 ans • 20 paiements 	<ul style="list-style-type: none"> • 0 à 80 ans • 0 à 44 ans • 0 à 65 ans
Options de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement à vie • 20 paiements 	<ul style="list-style-type: none"> • 18 à 80 ans • 18 à 65 ans
Formules offertes	<ul style="list-style-type: none"> • Sur une tête • Sur deux têtes payable au premier décès¹ • Sur deux têtes payable au dernier décès¹, primes payables jusqu'au dernier décès • Sur deux têtes payable au dernier décès¹, primes payables jusqu'au premier décès 	
Paliers de prime	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 50 000 \$ et 99 999 \$ • Entre 100 000 \$ et 249 999 \$ • Entre 250 000 \$ et 499 999 \$ • Entre 500 000 \$ et 999 999 \$ • Entre 1 000 000 \$ et 10 000 000 \$² 	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 250 000 \$ et 499 999 \$ • Entre 500 000 \$ et 999 999 \$ • Entre 1 000 000 \$ et 10 000 000 \$²
Catégories de risque	<ul style="list-style-type: none"> • Non-fumeur • Fumeur 	
Options de participations	<ul style="list-style-type: none"> • Bonifications d'assurance libérée • Réduction annuelle de la prime • Participations capitalisées • Paiement comptant • Complément d'assurance <ul style="list-style-type: none"> - avec une garantie de 10 ans - avec une garantie à vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonifications d'assurance libérée • Réduction annuelle de la prime • Participations capitalisées • Paiement comptant

¹ Les deux personnes assurées doivent être âgées de 18 ans ou plus.

² Aperçus de tarif spéciaux pour les cas de plus de 10 000 000 \$.

CARACTÉRISTIQUES *suite*

	Vie Protection Sun Life avec participation	Vie Capitalisation Sun Life avec participation
Valeur de rachat garantie	<ul style="list-style-type: none"> En général, commence à la fin de la 5^e année 	<ul style="list-style-type: none"> En général, commence à la fin de la 1^{re} année
Avances sur contrat	<ul style="list-style-type: none"> Il est possible d'obtenir une avance allant jusqu'à 100 % du total de la valeur de rachat, moins l'intérêt pour un an, moins toutes les dettes existantes 	
Options de non-déchéance	<ul style="list-style-type: none"> Une avance automatique de la prime peut être accordée, après le délai de grâce Assurance-vie libérée d'un montant réduit 	
Frais de contrat	<ul style="list-style-type: none"> 50 \$ par année ou 4,50 \$ par mois 	
Modes de paiement	<ul style="list-style-type: none"> Paiements mensuels par procuration bancaire (PB) Paiements annuels 	

GARANTIES

Prestation du vivant de la personne assurée	<ul style="list-style-type: none"> S'il est établi par un diagnostic que la personne assurée est atteinte d'une maladie incurable en phase terminale, il est possible de demander le paiement de 50 % du capital-décès en une somme globale, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ (non contractuel). 	
Assurance de survivant et Assurance de survivant automatique	<ul style="list-style-type: none"> Garanties offertes pour les contrats sur deux têtes payables au premier décès, si l'âge commun est inférieur à 65 ans La personne assurée survivante peut demander, dans les 31 jours du premier décès, un nouveau contrat d'assurance-vie permanente, sans avoir à fournir de preuves d'assurabilité 	

GARANTIES FACULTATIVES

Prime Plus	<ul style="list-style-type: none"> Offerte avec les options de périodes de paiement garanties : <ul style="list-style-type: none"> - paiement à vie - paiement jusqu'à 65 ans - 20 paiements Offerte avec les options de participations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - bonifications d'assurance libérée - complément d'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Offerte avec l'option de période de paiement garantie «paiement à vie» Offerte avec l'option de participations «bonifications d'assurance libérée»
Garanties complémentaires sans participation	<ul style="list-style-type: none"> Assurance temporaire³ : temporaire renouvelable et transformable 5 ans, 10 ans ou 20 ans Assurance temporaire d'enfant Décès accidentel Invalidité totale Invalidité totale – contrat d'enfant <ul style="list-style-type: none"> - garantie incluse automatiquement comme garantie complémentaire future si la personne assurée par l'assurance de base est âgée de 0 à 17 ans; les primes et la couverture commenceront lorsque la personne assurée aura 21 ans Exonération en cas d'invalidité du propriétaire Exonération en cas de décès du propriétaire Garantie d'assurabilité <p>³ La garantie Assurance temporaire n'est pas offerte si la personne assurée par l'assurance de base est âgée de moins de 18 ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurance temporaire : temporaire renouvelable et transformable 5 ans, 10 ans ou 20 ans Assurance temporaire d'enfant Décès accidentel Invalidité totale Exonération en cas d'invalidité du propriétaire Exonération en cas de décès du propriétaire Garantie d'assurabilité

➤ **âge le plus proche** ◀

La vie est plus radieuse sous le soleil